



EXPÉRIENCES COMMUNES

Plus d'info



Bulletin d'adhésion 2026

L'association Expériences Communes a pour but de promouvoir l'aménagement du territoire dans l'esprit du développement durable en Normandie. Pour cela, l'association met en réseau les collectivités afin qu'elles puissent partager leurs expériences et leurs initiatives de développement durable.

Délibération

Après avoir délibéré, le / , le Conseil municipal de la commune de a décidé d'adhérer à l'association Expériences Communes

pour la durée restante du mandat 2026-2032⁽¹⁾ pour l'année 2026⁽²⁾

(1) La commune recevra une facture chaque année du montant de sa cotisation annuelle. En cas de désadhésion pendant la durée du mandat, le conseil municipal devra en informer Expériences Communes avant le 31 mars de l'année en cours.
(2) La commune recevra une facture pour l'année en cours du montant de la cotisation annuelle. Elle recevra un bulletin d'adhésion l'année suivante, à voter une nouvelle fois en conseil municipal.

- de désigner représentant(e) titulaire,
fonction :

tél : courriel :

Le/la représentant(e) titulaire accepte que ses données soit utilisées pour lui transmettre les invitations à nos événements et des informations sur l'activité du réseau Expériences Communes⁽³⁾ : OUI NON

- de désigner représentant(e) suppléant(e),
fonction :

tél : courriel :

Le/la représentant(e) suppléant(e) accepte que ses données soit utilisées pour lui transmettre les invitations à nos événements et des informations sur l'activité du réseau Expériences Communes⁽³⁾ : OUI NON

- de verser 0,40 euros X habitants (population totale INSEE)⁽⁴⁾ soit € à l'association Expériences Communes pour l'adhésion pour l'année 2026. Ou un montant libre de €

Par voix « Pour », par voix « Contre », par voix « Abstention »

Le / / à

Signature du représentant :

(3) Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, contactez-nous : contact@expériencescommunes.fr

(4) La cotisation est calculée sur la base du montant voté chaque année en Assemblée Générale, multipliée par la population totale fournie par l'INSEE et entrée en vigueur au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Coordonnées bancaires :

Domiciliation	Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
CCM VIMOUTIERS 6 rue du moulin; 61120 VIMOUTIERS	15489	04858	00022092101	34

Numéro de compte bancaire International (IBAN) :
FR76 1548 9048 5800 0220 9210 134

Pour recevoir une facture avant la mise en œuvre votre paiement, il vous suffit de nous confirmer votre adhésion en nous retournant le présent bulletin rempli à contact@expériencescommunes.fr